

Les objectifs du Fonds Ukraine

 Soutenir la **résilience de l'Ukraine**

 **Couvrir des besoins ukrainiens urgents**

 **Déployer rapidement** des projets concrets

 **Positionner des entreprises françaises** pour des contrats de reconstruction



Nous contacter :

aide-projets@dgtresor.gouv.fr

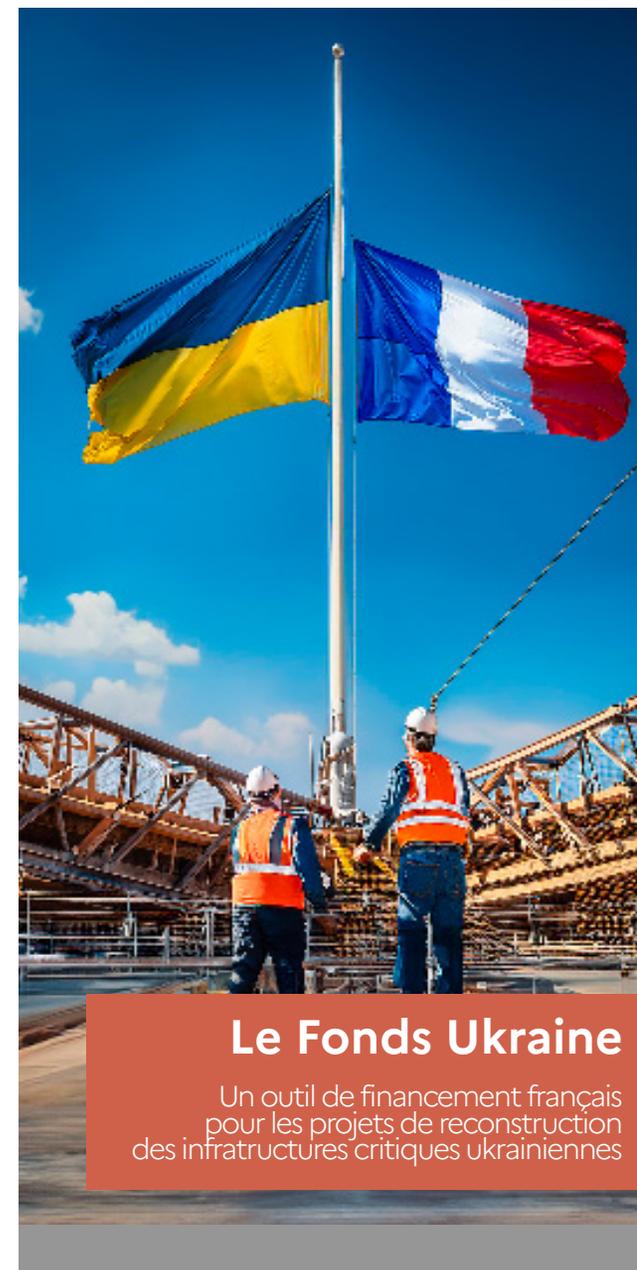
Plus d'informations
+ english version



Crédits photos: Images générées par Adobe Firefly, © Adobe Inc, © misu - stock.adobe.com

Conception : DG Trésor - Août 2024


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Fonds Ukraine

Un outil de financement français pour les projets de reconstruction des infrastructures critiques ukrainiennes



Le Fonds Ukraine

Qu'est ce que c'est ?

Le 7 juin 2024, un accord bilatéral a été signé par les autorités françaises et ukrainiennes pour la mise en place d'un fonds de soutien aux infrastructures critiques et secteurs prioritaires de l'économie ukrainienne.

Doté de 200 millions d'euros, le fonds Ukraine a vocation à soutenir la reconstruction et la restauration des infrastructures en Ukraine dans le but de garantir le fonctionnement et la résilience économique du pays à long-terme.

Vous souhaitez bénéficier du Fonds Ukraine ?

Critères de sélection

- Le projet est porté par une **entreprise française** dans un **secteur civil essentiel** (énergie, santé, déminage, eau ,infrastructure, logement, agriculture...)
- La solution répond à un **besoin local exprimé** et bénéficie à un **client public** (opérateur, collectivité, ministère)
- Le projet possède au moins **50% de part française***
- Le **montant maximum de financement** par le Fonds Ukraine ne dépasse pas les **15 millions d'euros**
- La durée du projet **n'excède pas 16 mois**
- **Co-financements apportés** par l'entreprise appréciés

*Part française : correspond à la valeur ajoutée réalisée en France pour le projet à l'export.

Processus de sélection

1. L'entreprise renseigne le **dossier de demande de prise en considération** (accessible en scannant le QR code au dos de la brochure)
2. Le comité aide-projet français **prend en considération le dossier**
3. Le comité d'investissement stratégique ukrainien **sélectionne les projets**
4. Le comité aide-projet français **octroi le financement à l'entreprise**

Qui peut participer?

- **Toute entreprise française** peut proposer un projet
- Les **PME, ETI et les entreprises non-présentes en Ukraine** sont particulièrement ciblées